



CAMEROON RADIO TELEVISION

000076 10/02/2023  
COMMUNIQUE N° \_\_\_\_\_ CRTV/DG/DAF/DMA/SM DU \_\_\_\_\_  
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION  
N° 003/DC/CRTV/CIPM/2023 DU 27 FEVRIER 2023 RELATIVE A  
L'ACQUISITION DE DEUX TELEPROMPTEURS AUTOCUE MSP20 MASTER  
SERIES + LOGICIEL QMASTER + TOUS LES ACCESSOIRES DE FIXATION A  
LA CRTV - EXERCICE 2023.

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, la demande de cotation n° 003/DC/CRTV/CIPM/2023 du 27 février 2023 relative à l'acquisition de deux téléprompteurs autocue MSP20 Master séries + logiciel Qmaster + tous les accessoires de fixation à la CRTV - exercice 2023, est déclaré infructueuse.

Le Directeur Général,

  
Charles NDONGO

Ampliations :

- ARMP ;
- Affichage ;
- Chrono.